



- 1 - Rappel des éléments de contexte
- 2 - Mise en place d'une enquête mensuelle unique
- 3 - Organisation de la future enquête mensuelle
- 4 – Projet de questionnaire mensuel : propositions de modifications
- 5 - Prochaines étapes



1 - RAPPEL DES ELEMENTS DE CONTEXTE

Dispositif statistique actuel de suivi de la collecte et des fabrications de produits laitiers :

- l'enquête annuelle laitière (EAL) réalisée par le SSP
- l'enquête mensuelle laitière unifiée (EMLU), pilotée par le SSP, déléguée à FAM
- l'enquête Situation mensuelle laitière (SMLait) réalisée par les Services régionaux d'information statistique et économique (SRISE)
- le sondage mensuel réalisée par FAM
- le sondage hebdomadaire réalisée par FAM

Nécessité de la simplification de la statistique publique en raison de la redondance de certaines informations et des exigences d'Eurostat

→ nécessité de rationaliser le dispositif des enquêtes laitières, de revoir les modes de collecte (dématérialisation) et de raccourcir les délais de transmission à Eurostat à 30 jours au lieu de 45 jours actuellement



2 - MISE EN PLACE D'UNE ENQUETE MENSUELLE UNIQUE

Intégration des questions sur la collecte, les fabrications, les stocks et les échanges de produits intermédiaires dans une seule enquête

Intégration du volet bio (tous laits)

Demande du label d'intérêt général et de qualité statistique
et du visa à caractère obligatoire

Collecte des informations par internet directement par les entreprises, seulement sur les thèmes qui les concernent

Délégation de gestion à FAM avec supervision du SSP et travail en collaboration avec les SRISE



3 - ORGANISATION DE LA FUTURE ENQUETE MENSUELLE

- Une supervision assurée par le SSP sur l'ensemble des responsables de chaque processus
- Un seul responsable pour chaque étape du processus de gestion de l'enquête (définition du questionnaire, définition de l'outil de collecte, collecte/contrôle/validation, contrôle de cohérence et validation nationale)
- L'utilisation d'un applicatif unique (CAPIBARA) pour la collecte
- Un accès à l'ensemble des données individuelles en temps réel pour l'ensemble des gestionnaires (SSP, SRISE, FAM) au-delà des données accessibles à ce jour
- Un interlocuteur unique par industriel déclarant y compris pour des déclarants multi-sites multi-régionaux



4 - PROJET DE QUESTIONNAIRE MENSUEL : propositions

1 Collecte de lait selon le type de lait : page 1-2

Questionnement identique pour les 3 types de lait : Vache, Chèvre, Brebis avec pour chacun rajout d'un tableau « dont lait biologique »
(département, nbre de producteurs, quantité collectée, Taux MG, Taux MP, Prix standard, Prix moyen)

13 - LAIT DE BREBIS							
DEPARTEMENT D'ORIGINE DU PRODUCTEUR		NOMBRE DE PRODUCTEURS	QUANTITE COLLECTEE (en litre)	TENEUR EN MATIERE GRASSE (en gramme/litre)	TENEUR EN MATIERE PROTEIQUE (en gramme/litre)	PRIX STANDARD (en euro/litre)	PRIX MOYEN (en euro/litre)
Code	Libellé	B01000	B02000	B03000	B04000	B05000	B06000
Votre collecte est-elle : a-pas du tout biologique b-partiellement biologique c-entièrement biologique ? (cases à cocher)							
Dont LAIT DE BREBIS BIOLOGIQUE (ne pas remplir si toute votre collecte est biologique)							
DEPARTEMENT D'ORIGINE DU PRODUCTEUR		NOMBRE DE PRODUCTEURS	QUANTITE COLLECTEE (en litre)	TENEUR EN MATIERE GRASSE (en gramme/litre)	TENEUR EN MATIERE PROTEIQUE (en gramme/litre)	PRIX STANDARD (en euro/litre)	PRIX MOYEN (en euro/litre)
Code	Libellé	BB01000	BB02000	BB03000	BB04000	BB05000	BB06000



4 - PROJET DE QUESTIONNAIRE MENSUEL : propositions

2 Echanges de lait vrac selon le type de lait : page 3

Rajout, pour les laits de chèvre et de brebis, dans les Sorties de produits intermédiaires de l'établissement, de la variable « Quantité livrée à des établissements non laitiers en France »

23 - LAIT DE BREBIS							
TOTAL Lait de brebis			Entrée de produits intermédiaires dans l'établissement		Sortie de produits intermédiaires de l'établissement		
(1) Que ces établissements appartiennent ou non à votre entreprise.	Code	Unité	Quantité reçue d'autres établissements laitiers en France (1)	Quantité importée directement	Quantité livrée à d'autres établissements laitiers en France (1)	Quantité livrée à des établissements non laitiers en France (1)	Quantité exportée directement
Laits vrac	B10000	litres					



4 Fabrications et stocks de produits finis : page 4 à 7

43 Lait de brebis : page 7

Rajout des rubriques suivantes pour les quantités produites et les stocks :

- Produits ultra frais (faisselles, yaourts, ...),
- Fromages à pâtes pressées non cuites dont Ossau-iraty,
- Fromage en saumure

Les stocks ne sont pas demandés pour les produits ultra frais

Rajout de la précision « majoritairement brebis » pour la rubriques « Autres fromages de brebis et mélanges »



4 Fabrications et stocks de produits finis : page 4 à 7

43 Lait de brebis : page 7

43 - AU LAIT DE BREBIS

Produits finis	Code	Unité	Quantité produite (A)	stock en fin de mois (B)	Définitions
Produits ultra frais (faisselles, yaourts, laits emprésurés...)	B50050	kg			<p>(A) On entend par quantité produite, tous les produits fabriqués par l'établissement, soit pour son propre compte soit à façon pour d'autres. A l'opposé, les produits que l'établissement fait fabriquer à façon ne doivent pas être portés sur la déclaration.</p> <p>Il faut indiquer le poids "en blanc" pour les fromages affinés ou destinés à l'affinage.</p> <p>(B) Il s'agit des stocks dont l'établissement est propriétaire, quel que soit le lieu d'entreposage. Ne pas déclarer les quantités stockées à façon.</p>
FROMAGES (hors fromages fondus)					
Roquefort	B50100	kg			
Fromages à pâtes pressées non cuites	B50210	kg			
dont Ossau-Iraty	B50211	kg			
Fromages en saumure	B50220	kg			
Autres fromages de brebis et mélanges (majoritairement brebis)	B50230	kg			



44 - Produits laitiers biologiques : page 7

Rajout des rubriques suivantes pour les quantités produites et les stocks :

- Laites liquides conditionnés (vache, chèvre, brebis)
- Produits laitiers frais hors crème : Yaourts et laites fermentés (vache, chèvre, brebis)
- Fromages frais (vache, chèvre, brebis)
- Autres fromages hors fondus (vache, chèvre, brebis)
- Fromages fondus (tous laites)

Les stocks ne sont pas demandés pour les yaourts et laites fermentés, ni pour les fromages frais.

Pas de questions qualitatives portant sur des éléments de conjoncture (collecte, prix) et leurs causalités.



Produits laitiers biologiques	Code	Unité	Quantité produite (A)	Stocks en fin de mois (B)	Définitions
LAITS LIQUIDES CONDITIONNES					(A) On entend par quantité produite, tous les produits fabriqués par l'établissement, soit pour son compte soit à façon pour d'autres. A l'opposé, les produits que l'établissement fait fabriquer à façon ne doivent pas être portés sur la déclaration. Il faut indiquer le poids "en blanc" pour les fromages affinés ou destinés à l'affinage.
- Laits liquides conditionnés de vache	AB20100	litres			
- Laits liquides conditionnés de chèvre	AB20200	litres			
- Laits liquides conditionnés de brebis	AB20300	litres			
PRODUITS LAITIERS FRAIS HORS CREME					(B) Il s'agit des stocks dont l'établissement est propriétaire, quel que soit le lieu d'entreposage et à l'exclusion des stocks sous contrat de stockage privé qui ne doivent pas figurer dans la déclaration. Ne pas déclarer les quantités stockées à façon.
yaourts et laits fermentés					
- au lait de vache	AB31100	kg			
- au lait de chèvre	AB31200	kg			
- au lait de brebis	AB31300	kg			
desserts lactés frais	AB32000	kg			
CREME CONDITIONNEE	AB40000	kg			
BEURRE	AB50000	kg			
POUDRES DE LAIT (séchées dans le mois)	AB60000	kg			
FROMAGES					
fromages frais					
- Fromages frais de vache	AB71100	kg			
- Fromages frais de chèvre	AB71200	kg			
- Fromages frais de brebis	AB71300	kg			
autres fromages (hors fondus)					
- Autres fromages de vache	AB72100	kg			
- Autres fromages de chèvre	AB72200	kg			
- Autres fromages de brebis	AB72300	kg			
Fromages fondus (tous laits)	AB73000	kg			



5 - PROCHAINES ETAPES

- Finalisation des définitions des prix du lait (vache, chèvre, brebis)
- Finalisation des rubriques de produits
- Plan de sondage, estimation des non réponses
- Organisation de la diffusion
- Constitution du dossier comité du label des enquêtes de branche pour juillet 2013
- Rédaction d'un protocole d'accord SSP-FAM et travaux de préparation à l'organisation de la collecte

INFORMATIONS DIVERSES

Enquête annuelle laitière 2012 : mise en production par internet depuis le 12 mars.
Remontée demandée pour le 22 mars 2013.